

### BUDGET DE FONCTIONNEMENT 2021 ET PROGRAMME DÉCENNAL D'IMMOBILISATIONS 2021-2030

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL D'ARRONDISSEMENT 5 OCTOBRE 2020



## PLAN DE LA PRÉSENTATION

Principales réalisations 2020		
Priorités d'action 2021	8	
Budget de fonctionnement 2021		
■ Défis budgétaires et choix 2021	13	
■ Faits saillants du budget	15	
<ul> <li>Répartition des revenus et des dépenses</li> </ul>	16	
Programme décennal d'immobilisations (PDI) 2021-2030		
■ Faits saillants du PDI	23	
Programmes et projets	24	
Prochaines étapes	31	

## QUELQUES DÉFINITIONS

#### **BUDGET DE FONCTIONNEMENT**

Prévisions des dépenses des activités liées au fonctionnement courant de l'arrondissement qui ont un impact direct sur l'offre de services et la qualité de vie de la population.

#### **REVENUS DE SOURCES LOCALES**

Revenus provenant de divers services tarifés offerts par l'arrondissement, par exemple l'émission des permis, la location d'équipements culturels et sportifs et le stationnement sur rue.

#### **TAXE RELATIVE AUX SERVICES (taxe locale)**

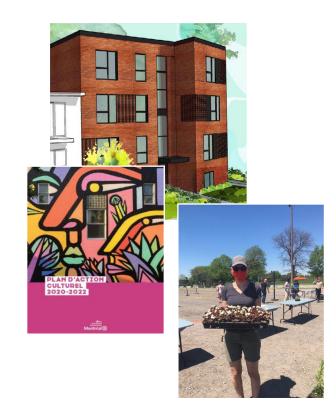
Espace fiscal qui appartient à l'arrondissement et qui est perçu par le compte de taxes.

### PROGRAMME DÉCENNAL D'IMMOBILISATIONS (PDI)

Prévisions des projets d'investissements dans le milieu de vie qui sont planifiés pour les 10 prochaines années et révisés à chaque année.

# PRINCIPALES RÉALISATIONS 2020

- Aménagement de 16 nouvelles ruelles vertes, 150 carrés d'arbres ainsi que plantation de 350 arbres sur le domaine public et distribution de 42 000 végétaux.
- Adoption de plans d'action pour tracer l'avenir en culture et en développement social.
- Autorisation de construction de trois projets de logements sociaux et collaboration à l'achat de quatre propriétés pour des développements futurs.
- Accompagnement d'une dizaine d'organismes communautaires dans leur relocalisation sur le territoire.



## PRINCIPALES RÉALISATIONS 2020

- Mise aux normes de l'aréna Saint-Michel et de la bibliothèque de Parc-Extension.
- Réaménagement de trois parcs et deux terrains sportifs ainsi que rénovation de quatre chalets.
- Acceptation d'un premier don pour l'aménagement d'un parc conçu entièrement selon les normes d'accessibilité universelle.
- Révision du règlement de zonage pour préserver le parc locatif et faciliter la compréhension de certaines dispositions complexes (taux d'implantation, nombre d'étages, marges, etc.)



## PRINCIPALES RÉALISATIONS 2020

- Implantation de zones de stationnement vouées à l'autopartage et de nouveaux supports à vélo sur le domaine public.
- Planification d'un axe cyclable Est-Ouest sur la rue Villeray.
- Agrandissement de secteurs de stationnement sur rue réservé aux résidents (SRRR).
- Mise en place de mesures d'apaisement de la circulation sur des rues résidentielles et réduction de la limite de vitesse sur plusieurs artères.

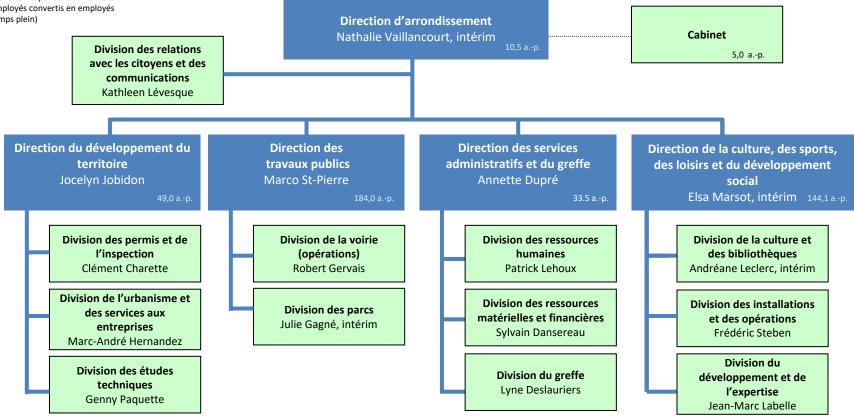


Dans

## UNE ÉQUIPE À VOTRE SERVICE



(année-personne (a.-p.) : unité de mesure correspondant au nombre d'employés convertis en employés à temps plein)



## PRIORITÉS D'ACTION 2021

### TRANSITION ÉCOLOGIQUE

- Poursuivre la lutte contre les îlots de chaleur urbains, notamment par la plantation d'arbres et de vivaces.
- Intégrer les concepts de transition écologique dans tous les projets de réaménagement.
- Poursuivre la mise en place des mesures pour améliorer la propreté et l'embellissement du territoire.
- Élaborer une vision d'agriculture urbaine.
- Proposer un projet de modification réglementaire sur le stationnement sur le domaine privé.

## PRIORITÉS D'ACTION 2021

### **MOBILITÉ ET SÉCURITÉ**

- Favoriser les transports actifs et collectifs en développant davantage les pôles de mobilité.
- Se doter d'une première Politique en matière d'apaisement de la circulation.
- Poursuivre les projets de réaménagement et de réfection de certaines rues locales.
- Poursuivre le déploiement d'un réseau cyclable connecté et sécuritaire.

## PRIORITÉS D'ACTION 2021

#### SERVICES AUX CITOYENNES ET CITOYENS

- Poursuivre le développement de logements sociaux.
- Maximiser la présence numérique dans l'offre de service à la population.
- Maintenir le réaménagement d'espaces verts, de terrains sportifs et de mobilier pour le bienêtre de la population.
- Maintenir le programme de ruelles vertes.
- Optimiser les opérations de déneigement et de déglaçage de la chaussée et trottoirs.
- Poursuivre les démarches pour la création d'une société de développement commercial.
- Amorcer le développement d'un quartier culturel.
- Maintenir les efforts en prévention et en lutte en matière d'insalubrité de logement et de propreté de l'espace public.

## **BUDGET DE FONCTIONNEMENT 2021**



### L'A B C D'UN BUDGET

#### **QU'EST-CE QU'UN BUDGET DE FONCTIONNEMENT?**

Le budget de fonctionnement sert à pourvoir les activités courantes de l'arrondissement, soit :

- la rémunération,
- l'entretien des rues, parcs et espaces verts,
- les services offerts dans les bibliothèques, maison de la culture et installations sportives,
- les contributions financières.

#### CES ACTIVITÉS SONT FINANCÉES PAR :

- les transferts budgétaires déterminés par la Ville,
- la taxe locale (taxe relative aux services),
- les revenus locaux.

#### **CADRE JURIDIQUE**

- Le conseil d'arrondissement doit déposer un budget équilibré.
- Tout surplus est à l'usage exclusif du conseil dans le respect de la Politique d'attribution, d'utilisation et de renflouement des surplus de gestion.
- Pour augmenter les services, le conseil peut imposer une taxe locale (taxe relative aux services).

## **DÉFIS BUDGÉTAIRES 2021**

- Indexation de 1 % des transferts budgétaires déterminés par la Ville pour 2021 ne couvre pas l'augmentation réelle du coût des salaires et des contrats (inclus croissance annuelle des coûts de main d'œuvre).
- Participation à l'effort de financement des mesures transitoires relatives aux régimes de retraite entraîne une diminution additionnelle de 262 000 \$ du budget global de l'arrondissement.
- Revenus de sources locales limités.
- Dépenses additionnelles pour protéger nos employés et notre population des effets de la COVID-19.

### NOS CHOIX POUR 2021

- Poursuivre les actions répondant aux priorités politiques et citoyennes.
- Optimiser les dépenses, notamment grâce à l'adoption d'une politique de soutien financier.
- Restructurer les opérations dans une visée de performance organisationnelle.
- Maintenir le niveau de service aux citoyennes et citoyens.
- Ne pas augmenter le taux de la taxe locale.
- Maximiser les revenus de sources locales.

### **FAITS SAILLANTS DU BUDGET 2021**

L'arrondissement présente un budget équilibré entre les revenus et les dépenses de 60 365 500 \$, soit une hausse de 1,6 % (909 400 \$) par rapport au budget de l'année précédente.

- Un budget qui rationnalise les dépenses (baisse de 350 000 \$).
- Un budget qui limite la hausse de la taxe locale à l'inflation (2%).
- Augmentation de la cible des revenus de sources locales afin de maintenir notre niveau de services aux citoyennes et aux citoyens.

### **VARIATION ENTRE 2020 ET 2021**

DÉPENSES	2020	2021	Écart
Rémunération	37 893 100 \$	39 020 000 \$	1 126 900 \$
Biens et services	21 563 000 \$	21 345 500 \$	(217 500 \$)
TOTAL DES DÉPENSES	59 456 100 \$	60 365 500 \$	909 400 \$
SOURCES DE FINANCEMENT			
Transferts centraux	47 407 700 \$	48 307 300 \$	899 600 \$
Taxe locale	7 914 400 \$	8 075 100 \$	160 700 \$
Revenus de sources locales	3 359 000 \$	3 440 700 \$	81 700 \$
Affectation du surplus	775 000 \$	542 400 \$	(232 600 \$)
TOTAL DES REVENUS	59 456 100 \$	60 365 500 \$	909 400 \$

# STRATÉGIE D'ÉQUILIBRE BUDGÉTAIRE

DÉPENSES SUPPLÉMENTAIRES À PRÉVOIR	2021
Défis budgétaires •Indexation des dépenses de rémunération •Autres ajustements (facture immobilière, marquage de rues, signalisation et autres)	1 126 500 \$ 132 900 \$
TOTAL DES DÉPENSES À PRÉVOIR	1 259 400 \$

MODE DE FINANCEMENT DES DÉPENSES		
Augmentation des transferts centraux	899 600 \$	
Revenus supplémentaires – taxe relative aux services (taxe locale)	160 700 \$	
Affectation du surplus (financement en moins requis en 2021 par rapport à 2020)	- 232 600 \$	909 400
Revenus supplémentaires – revenus de sources locales	81 700 \$	
Rationalisation des dépenses	350 000 \$	
TOTAL DU FINANCEMENT	1 259 400 \$	

# **DÉPENSES PAR ACTIVITÉS**

DÉPENSES	2020	2021	Écart
Sports, loisirs et développement social	11 368 700 \$	11 491 200 \$	122 500 \$
Voirie, marquage et éclairage de rue	9 154 700 \$	9 120 600 \$	- 34 100\$
Culture et bibliothèques	8 003 200 \$	8 118 200 \$	115 000 \$
Administration générale	7 279 300 \$	7 469 900 \$	190 600 \$
Parcs	6 609 600 \$	6 717 700 \$	108 100 \$
Déneigement	4 899 200 \$	4 935 100 \$	35 900 \$
Aménagement, urbanisme et développement	4 375 000 \$	4 723 700 \$	348 700 \$
Réseau d'aqueduc et égouts	4 044 900 \$	4 066 200 \$	21 300 \$
Déchets et matières recyclables	3 721 500 \$	3 722 900 \$	1 400 \$
TOTAL	59 456 100 \$	60 365 500 \$	909 400 \$

La variation totale entre les dépenses de 2020 et celles de 2021 est de l'ordre de 1,6%.

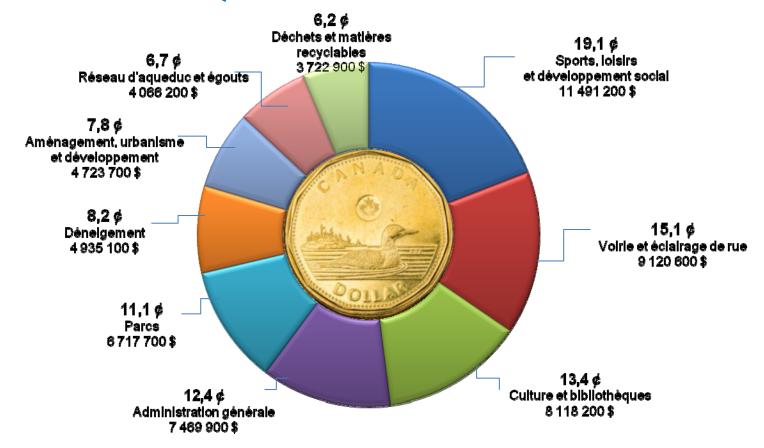
### REVENUS DE SOURCES LOCALES

	2020	2021
CULTURE, SPORTS, LOISIRS ET DÉVELOPPEMENT SOCIAL	723 800 \$	678 300 \$
Arénas et bibliothèques	546 800 \$	544 800 \$
Inscriptions et revenus de location	177 000 \$	133 500 \$
DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE	2 503 600 \$	2 651 100 \$
Occupation du domaine public	920 000 \$	1 145 000 \$
Amendes, inspections et excavations	331 000 \$	216 000 \$
Stationnement sur rue	315 000 \$	384 400 \$
Entrées charretières et réfection de coupe	245 000 \$	230 000 \$
Panneaux publicitaires et frais d'évaluation	255 000 \$	247 600 \$
Études de demande d'autorisation	272 000 \$	274 500 \$
Pose service d'eau, égout	55 100 \$	50 100 \$
Permis d'enseignes, animalier, de cafés-terrasses et étalage	80 000 \$	80 000 \$
Sécurité publique, fourrière, opérations cadastrales	30 500 \$	23 500 \$
AUTRES – REVENUS DIVERS	131 600 \$	111 300 \$
TOTAL DES REVENUS DE SOURCES LOCALES	3 359 000 \$	3 440 700 \$

Les revenus locaux budgétés en 2021 ont été révisés et ajustés en fonction des résultats de 2019 et 2020. Ces ajustements représentent une augmentation de 2 % par rapport aux revenus budgétés de 2020.

19

# POUR CHAQUE DOLLAR DÉPENSÉ



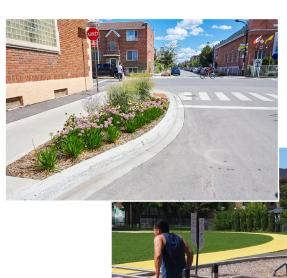
# PROGRAMME DÉCENNAL D'IMMOBILISATIONS (PDI) 2021-2030



### QU'EST-CE QU'UN PDI?

Prévisions des projets d'investissements dans le milieu de vie qui sont planifiés pour les 10 prochaines années et révisés à chaque année.

Exemples: réfection de rues locales, rénovation de nos installations, réaménagement d'aires de jeux et terrains sportifs dans des parcs, etc.



### FAITS SAILLANTS DU PDI 2021-2030

En 2021-2030, près de 70 M\$ de notre PDI net seront répartis de la façon suivante:

- 28,1 M\$ pour la protection des immeubles
- 24,7 M\$ pour la réfection routière dans les rues locales
- 17,0 M\$ pour le réaménagement de parcs

Ces programmes feront l'objet d'un financement par règlements d'emprunt.

Pour réaliser ceux-ci, d'autres investissements et sources de financement s'ajoutent :

- 4,6 M\$ du Programme de protection des immeubles de compétence locale
- 3,6 M\$ du Programme d'aide financière aux infrastructures récréatives et sportives (PAFIRS)
- 2,2 M\$ du Programme de rénovation et de verdissement des parcs locaux de la Ville
- 1,6 M\$ du Programme des installations sportives extérieures de la Ville
- 0,4 M\$ du Programme de mise aux normes des chalets de parc de la Ville
- 0,5 M\$ du Programme de décontamination du gouvernement du Québec
- 0,4 M\$ du Fonds des parcs de l'arrondissement
- 0,3 M\$ du Fonds de stationnement de l'arrondissement.

## PDI 2021-2030 NET

PROGRAMMES	2021	2022	2023	2024 - 2030	TOTAL	% du PDI
Protection des immeubles	3 388 000 \$	1 875 000 \$	2 281 000 \$	20 597 000 \$	28 141 000 \$	40 %
Réfection routière	2 705 000 \$	2 706 000 \$	2 300 000 \$	16 944 000 \$	24 655 000 \$	35 %
Réaménagement des parcs	888 000 \$	2 400 000 \$	2 400 000 \$	11 326 000 \$	17 014 000 \$	25 %
TOTAL	6 981 000 \$	6 981 000 \$	6 981 000 \$	48 867 000 \$	69 810 000 \$	100 %

### PROTECTION DES IMMEUBLES

	2021	2022	2023	2024-2030	TOTAL
<b>Aréna Saint-Michel</b> Réaménagement du stationnement	1 000 000 \$				1 000 000 \$
<b>Bibliothèque Saint-Michel</b> Réfection de la rampe d'accès et de l'entrée	150 000 \$				150 000 \$
Centre Jean-Rougeau Réfection toiture et charpente	700 000 \$	700 000 \$	900 000 \$		2 300 000 \$
Centre Patro Le Prévost Plans et devis	300 000 \$	300 000 \$			600 000 \$
Centre Patro Le Prévost Divers travaux de réaménagement		1 700 000 \$	2 600 000 \$		4 300 000 \$
Chalet du parc De Sienne Plans et devis pour la réfection			50 000 \$		50 000 \$
Chalet du parc François-Perrault Plans et devis - Expertise condition plomberie		25 000 \$			25 000 \$
Chalet du parc Howard Réfection	275 000 \$				275 000 \$
Chalet du parc Sainte-Yvette Réfection	250 000 \$				250 000 \$

# PROTECTION DES IMMEUBLES (suite)

	2021	2022	2023	2024-2030	TOTAL
<b>Chalet du parc Saint-Damase</b> Réfection	350 000 \$				350 000 \$
Clos des parcs Réaménagement du clos des parcs – roulottes	400 000 \$				400 000 \$
<b>Garage des travaux publics</b> Situé au 7959, 16 <sup>e</sup> avenue Sécurisation et mise à niveau du garage	4 600 000 \$				4 600 000 \$
Maison du Citoyen & Bibliothèque Saint-Michel Stationnement		150 000 \$	211 000 \$		361 000 \$
Parc François-Perrault Réfection complète de la patinoire extérieure			100 000 \$		100 000 \$
<b>Piscine Joseph-Charbonneau</b> Drain de fond, céramique du bassin	350 000 \$				350 000 \$
<b>Piscine Saint-Roch</b> Réfection pont thermique de l'enveloppe			220 000 \$		220 000 \$
Programme d'investissement	200 000 \$	200 000 \$	200 000 \$		600 000 \$
Projets divers	350 000 \$	100 000 \$	100 000 \$	20 597 000 \$	21 147 000 \$

# PROTECTION DES IMMEUBLES (suite)

	2021	2022	2023	2024-2030	TOTAL
Investissements totaux	8 925 000 \$	3 175 000 \$	4 381 000 \$	20 597 000 \$	37 078 000 \$
Moins autres sources de financement:					
Fonds de stationnement	(300 000 \$)				(300 000 \$)
Programme de mise aux normes des chalets de parc	(437 000 \$)				(437 000 \$)
Programme de protection des immeubles de compétence locale	(4 600 000 \$)				(4 600 000 \$)
Programme d'aide financière aux infrastructures récréatives et sportives	(200 000 \$)	(1 300 000 \$)	(2 100 000 \$)		(3 600 000 \$)
PDI 2021-2030	3 388 000 \$	1 875 000 \$	2 281 000 \$	20 597 000 \$	28 141 000 \$

# RÉFECTION ROUTIÈRE

	2021	2022	2023	2024-2030	TOTAL
Planage, lampadaires et bonification projets  – Service de l'eau	200 000 \$	775 000 \$	700 000 \$		1 675 000 \$
À planifier (études et analyses) et têtes d'îlots	230 000 \$	150 000 \$	200 000 \$		580 000 \$
Mesures d'apaisement	300 000 \$	300 000 \$	300 000 \$		900 000 \$
Reconstruction de trottoirs	550 000 \$	600 000 \$	700 000 \$	2 450 000 \$	4 300 000 \$
Rues locales – aménagement	1 425 000 \$	881 000 \$	400 000 \$		2 706 000 \$
Projets à planifier				14 494 000 \$	14 494 000 \$
PDI 2021-2030	2 705 000 \$	2 706 000 \$	2 300 000 \$	16 944 000 \$	24 655 000 \$

# RÉAMÉNAGEMENT DES PARCS

	2021	2022	2023	2024-2030	TOTAL
Parc Howard - réaménagement complet du parc, jeux d'eau & basket	2 140 000 \$				2 140 000 \$
Parc Villeray circuit d'entrainement, basket	2 000 000 \$	500 000 \$			2 500 000 \$
Parc De Turin - aménagement des aires de jeux	958 000 \$				958 000 \$
Parc George-Vernot - aménagement complet, construction pataugeoire et d'un bâtiment de service	250 000 \$				250 000 \$
Parc Champdoré - aménagement basket	213 000 \$				213 000 \$
Parc Shaughnessy - réaménagement		350 000 \$			350 000 \$
Parc Sainte-Lucie - réaménagement aires de jeux, ajouts d'éclairage et zone détente		900 000 \$	1 000 000 \$		1 900 000 \$
Parc Bloomfield - réaménagement		650 000 \$			650 000 \$
Parc Guinois - réaménagement			900 000 \$		900 000 \$
Parcs à planifier			500 000 \$	11 326 000 \$	11 826 000 \$

# RÉAMÉNAGEMENT DES PARCS (suite)

	2021	2022	2023	2024-2030	TOTAL
Investissements totaux	5 561 000 \$	2 400 000 \$	2 400 000 \$	11 326 000 \$	21 687 000 \$
Moins les autres sources de financement:					
Programme de rénovation et de verdissement des parcs locaux	(2 158 000 \$)				(2 158 000 \$)
Fonds de parcs de l'arrondissement	(405 000 \$)				(405 000 \$)
Programme des installations sportives extérieures	(1 630 000 \$)				(1 630 000 \$)
Programme de décontamination	(480 000 \$)				(480 000 \$)
PDI 2021-2030	888 000 \$	2 400 000 \$	2 400 000 \$	11 326 000 \$	17 014 000 \$

# PROCHAINES ÉTAPES

Adoption du budget de fonctionnement 2021 et du PDI 2021-2030 par le conseil d'arrondissement	5 octobre	
Dépôt pour approbation des budgets 2021 et des PDI des arrondissement au comité exécutif	21 octobre	
Dépôt pour adoption des budgets 2021 et des PDI par le conseil municipal	4 novembre	
Adoption des budgets 2021 et des PDI par le conseil municipal	7 décembre	
Adoption des budgets 2021 et des PDI par le conseil d'agglomération	10 décembre	

# Présentation disponible sur notre site Web: bit.ly/VSP-documents-financiers

